



réseau

des territoires pour l'économie solidaire

Édito

Échanger et débattre

Promouvoir les différentes initiatives des territoires.

Défendre la richesse des actions menées, auprès des institutions nationales et européennes.

Favoriser le transfert des bonnes pratiques.

Rechercher les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre.

Développer, avec l'ensemble des acteurs, un autre modèle économique, créateur d'emplois.

Ces actions, le RTES les mène maintenant depuis deux ans, rencontrant un accueil favorable auprès d'un nombre croissant de collectivités territoriales. L'arrivée des nouveaux conseils régionaux d'Ile de France et de Poitou-Charentes, la présence conséquente des grandes villes et agglomérations françaises, aux côtés de communes entreprenantes, attestent de la construction du Réseau des territoires pour l'économie solidaire.

À la suite de sa dernière AG, le RTES a choisi de joindre le geste à la parole, en donnant corps aux échanges, au travers de journées nationales ; la première a lieu le jeudi 16 décembre à l'Assemblée Nationale. De nombreuses collectivités adhérentes du RTES témoigneront de leurs pratiques ; tout au long de la journée, elles croiseront regards et analyses avec des acteurs de l'insertion, des finances solidaires ou de l'entreprendre autrement.

Le bureau du RTES

Pour s'inscrire voir en page 4
ou sur www.rtes.fr

Culture commune

En quelques années, sous l'impulsion d'acteurs locaux et de l'État, de nombreuses initiatives de l'économie sociale et solidaire ont expérimenté et inauguré de nouvelles pratiques. De nombreuses collectivités locales ont accompagné ce processus, plusieurs ayant choisi de partager leurs attentes et leurs expériences, au sein du RTES.

Aujourd'hui, une deuxième phase de développement est engagée, consistant à diffuser largement ces initiatives. Au regard du contexte économique et de la réorganisation des structures publiques, il apparaît très nettement que les nouvelles dynamiques s'opéreront au niveau des territoires. Cela supposera une optimisation des ressources locales, de nouvelles alliances et coopérations, d'une part entre communes, intercommunalités, départements et régions et d'autre part entre ces collectivités, les acteurs locaux et les différents réseaux d'acteurs.

Déjà ces ré-agencements s'expérimentent dans de nombreux territoires (voir transversales, pp. 5 et 6). Pour mieux faire connaître et mutualiser ces expériences, le RTES propose 3 rencontres durant les prochains mois.

*Le **16 décembre** prochain, à Paris, on mettra en évidence la richesse des initiatives territoriales en matière de développement de l'économie sociale et solidaire. (voir p. 4)*

*Puis à **Lille** en **mai**, et à **Toulouse**, en **octobre 2005**, le Réseau fera successivement le point sur « Économie solidaire, création d'activités et d'emplois d'utilité sociale et environnementale » puis sur les formes de « Mises en synergie des territoires et des acteurs (du quartier à la région) ».*

Cette culture commune, patiemment constituée, devra ensuite se traduire concrètement dans les politiques de soutien à l'Économie sociale et solidaire menées dans les territoires.

Christiane Bouchart
Présidente du RTES

1 Grenoble

Voyage en économie sociale et solidaire

Durant une semaine, du 25 septembre au 2 octobre, la Ville de Grenoble, Grenoble Alpes-Métropole, et l'association AIREs ont proposé animations et réflexions afin de mieux saisir la place des activités et des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans l'agglomération.



Colette Fillion-Nicollet, adjointe à l'ESS, en compagnie de Michel Destot, Maire de Grenoble, lors de l'ouverture du «Forum de l'innovation sociale».

Dans une agglomération qui compte, au terme d'une étude publiée à l'occasion de la semaine, 13 % de salariés employés dans l'ESS¹, la place de l'économie sociale et solidaire reste encore mal connue de ses utilisateurs. Pourtant la grande majorité des activités sportives, culturelles, d'aide à domicile, de commerce équitable, de défense des consommateurs et des usagers, est portée par des associations. Des commerces alimentaires ou des banques ont le statut de coopératives, les organismes de prévoyance, d'assurances sont souvent des mutuelles. Pour mieux les faire connaître, les organisateurs ont proposé de faire de cette semaine de début d'automne, un temps fort consacré à ces initiatives en tout genre portées par des valeurs de solidarité et de démocratie.

Inauguré le samedi 25, sous le chapiteau du «Forum de l'innovation sociale» installé dans le Parc Mistral par la Ville de Grenoble, ce voyage en économie sociale et solidaire a ensuite parcouru l'agglomération toute une semaine, d'escalades en ateliers, de rencontres en débats, sur entreprendre, consommer, voyager et xxxx autrement pour toucher plusieurs centaines d'acteurs comme d'utilisateurs de l'ESS.

contact : Colette Fillion-Nicollet
adjointe à l'ESS – Ville de Grenoble
04 76 76 38 68
colette.fillion-nicollet@ville-grenoble.fr

¹ L'étude publiée par l'association AIREs (Centre de Ressources sur l'Économie Sociale et Solidaire) dénombre 36 000 emplois, essentiellement de services, souvent occupés par des femmes, et exercés pour la plupart au sein d'associations, fortement implantées dans la Ville-Centre.

2 Rennes-Métropole / Pays de Rennes

Une mission économie sociale et solidaire pour donner une nouvelle impulsion

Dans une région Bretagne marquée par le dynamisme de l'économie sociale et solidaire et des démarches contractuelles dans les territoires, l'agglomération de Rennes-Métropole (375 000 h) et le Pays de Rennes (450 000 h), l'un des 22 pays bretons, constituent des territoires de référence.

La cohésion sociale, la solidarité, le cadre de vie sont au centre des projets de l'agglomération de Rennes depuis le début des années 80. Sur ce territoire, s'est construite une économie sociale et solidaire importante tant dans le secteur coopératif et mutualiste qu'associatif. Cependant, il est apparu nécessaire de lui donner une nouvelle impulsion. En effet, les acteurs locaux ont fait le constat de difficultés récurrentes dans les structures, du problème du renouvellement des bénévoles dans certaines activités, du manque de lien entre les structures et les élus, voire entre les structures, du manque de visibilité des valeurs défendues et pratiquées...

Autant de facteurs qui limitent le développement de nouveaux projets. Pourtant, les besoins susceptibles d'être satisfaits par l'économie sociale et solidaire sont nombreux : dans le domaine de l'insertion, des services aux personnes, de l'environnement...

Alain Yvergnaux, conseiller communautaire de Rennes Métropole, a donc, dès 2001, mis en route une démarche de développe-

ment de l'économie sociale et solidaire, soutenue à l'unanimité par la communauté d'agglomération.

Membre du CODESPAR (Conseil de développement économique et social du Pays et de l'Agglomération de Rennes), il s'est appuyé sur cet organisme pour la mettre en œuvre.

Actuellement Rennes-Métropole prépare un «Agenda 21» dans lequel l'économie sociale et solidaire jouera un rôle central, par exemple dans le commerce équitable ou l'agriculture biologique.

Sont présentées ci-dessous quelques unes des actions menées depuis 3 ans.

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

> En avril 2003, ont eu lieu les journées de l'économie sociale et solidaire dans le Pays de Rennes organisées avec l'université Rennes II, le collège coopératif en Bretagne et l'association d'économie solidaire l'ARCHIPEL

La mise en place de la dynamique locale a permis de regrouper à un même moment les initiatives de quatre acteurs. Pour sa part, le CODESPAR a assuré la coordination des journées et organisé :

– Une conférence de Patrick Viveret suivie par environ 150 personnes ; > >



– Des visites-petits-déjeuners sur quatre sites : ENVIE (entreprise d'insertion), ASSAD : structure de services aux personnes (avec participation de l'ADMR et de la CRES), PRES, structure de finances solidaires (avec participation de l'ADIE, BDI, BCS, les cigales, coopératives d'activités), et l'ARCHIPEL, espace d'économie alternative et solidaire.

À cette même période paraît la brochure « L'économie sociale et solidaire dans le Pays de Rennes – Des entreprises qui mettent l'humain au cœur de leur projet » largement diffusée aux journées de l'économie sociale et solidaire comme lors des journées régionales CRES, au colloque PEKEA, par l'Archipel et les différents acteurs locaux.... Cette brochure permet d'appréhender la diversité de l'économie sociale et solidaire à travers le portrait d'une quinzaine d'exemples de structures.

> Organisation d'un colloque international « vers une économie fraternelle » avec l'ONG PEKEA.

> Ouverture d'un site internet qui mettra à la disposition du grand public et de publics spécialisés (porteurs de projets, étudiants, élus) des ressources communes : bases de données des structures de l'économie sociale et solidaire du Pays de Rennes, des élus et accompagnateurs de la vie associative ainsi qu'un agenda des événements et des formations.

> Des rencontres-thématiques

Ces rencontres, appelées « modules-ressources », permettent de traiter d'un sujet qui suscite l'intérêt croisé de plusieurs familles d'acteurs (structures, élus, techniciens, administrations, usagers). Elles ont lieu en fin d'après-midi ou le samedi matin : Des modules-ressources ont eu lieu sur la garde d'enfants, un autre est en projet sur l'habitat. Un module a permis de présenter la méthode du bilan sociétal proposée par le CJDES.

< Ci-contre :

Table d'hôte organisée chaque vendredi à l'Archipel (Espace d'économie alternative et solidaire). Des personnes d'horizons différents (ici on aperçoit au 1^{er} plan, Jean-Louis Tourenne, candidat conseiller général au moment de la prise de vue devenu Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine), déjeunent sur une table commune. L'Archipel comprend également un centre de documentation sur l'Économie alternative, un cyber café... et abrite le siège de « Rennes Hébergement », association qui gère un hébergement temporaire dans des « chambres d'hôtes » urbaines.

Organisation de la mission

Le territoire

Pays de Rennes : 440 000 habitants, 67 communes organisées en quatre communautés de communes, une communauté d'agglomération (Rennes-Métropole) et une commune isolée.

Le cadre

Rennes Métropole, l'État et le CODESPAR ont signé une convention territoriale pour 3 ans (2002-2004). Soutien financier de Rennes Métropole, l'État, la CDC.

Un Comité de pilotage

Constitué de membres désignés par les 4 collèges du CODESPAR et de membres associés (la CRES, des structures, des représentants de l'État, des techniciens des collectivités locales et des services d'État). Ce comité se réunit régulièrement et propose des axes de travail.

Un bureau opérationnel

Il valide les orientations du Comité de pilotage après examen de faisabilité financière et suit l'avancement des différentes actions. Alain Yvergniaux, vice-Président du CODESPAR, membre du Conseil d'agglomération, préside le Comité de pilotage et le bureau opérationnel.

Les groupes-projet

Des groupes sont constitués afin de suivre les projets importants. Ils rassemblent des personnes issues du Comité de pilotage et, au delà, de personnes-ressources ou intéressées par le projet.

Les chargées de mission

2 chargées de mission à mi-temps, l'une pour le suivi de l'ensemble de la mission, l'autre, pour le DLA. Il est également fait appel à des prestations de services pour accompagner la mise en œuvre de certains projets.

Développer et consolider les structures

> L'appui-conseil

Dès le démarrage de sa mission, le CODESPAR a travaillé à la mise en place d'un dispositif d'appui-conseil. Ce dernier s'est réorienté en 2003 vers le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), mis en place par l'État et la Caisse des Dépôts. Le DLA permet de mobiliser des expertises individuelles et collectives au bénéfice des associations et SCOP qui développent des activités d'utilité sociale. Le CODESPAR gère le DLA sur le Pays de Rennes.

> Expérimentation de nouveaux outils d'évaluation :

Suite à l'intérêt suscité par la conférence de Patrick Viveret au cours des journées d'avril 2003, une étude a permis de repérer les pratiques actuelles d'évaluation de l'utilité sociale et les attentes des acteurs locaux (structures, élus, services techniques de l'État et des collectivités, groupes d'habitants). À la suite de ce travail, deux expérimentations sont en cours : l'une vise à tester le bilan sociétal du CJDES dans le secteur

associatif, l'autre à faire apparaître les flux financiers versés par les structures à la collectivité (renouvellement de la présentation des données comptables).

> La contractualisation

L'une des premières actions du CODESPAR a été de faire inscrire l'économie sociale et solidaire dans la charte et le contrat de Pays. Des projets développés au sein de l'ESS peuvent ainsi bénéficier d'un financement.

Dans le secteur des services aux personnes, objectif qu'avait retenu le CODESPAR dans ses orientations, un travail de concertation entre élus et services a été lancé.

☛ **contacts : Alain Yvergniaux, conseiller communautaire, délégué à l'économie sociale et solidaire vice-président du CODESPAR, conseiller régional de Bretagne**
alain.yvergniaux@wanadoo.fr

Annaïg Hache,
chargée de mission CODESPAR
02 99 01 86 56 - a.hache@audiar.org

■ Saint Denis

Parution du guide officiel du commerce équitable, début 2005

À la suite d'une commande de l'ancien secrétariat d'État à l'économie solidaire, l'AFNOR avait lancé en 2002 une réflexion sur le commerce équitable. Si la démarche n'a pas encore pu aboutir à la définition d'une norme du commerce équitable, elle a d'ores et déjà donné naissance à un guide officiel.

L'ouverture de la concertation avait pour objectifs d'harmoniser les pratiques des professionnels et de faciliter la visibilité et la communication sur les produits issus du commerce équitable.

Début 2005, sera donc publié un guide sur le commerce équitable. Il sera utile aux collectivités locales qui se sont engagées dans l'« éco-responsabilisation » de leurs marchés publics. Il donnera des clefs pour identifier les filières du commerce équitable et se doter ainsi de critères de notation dans les marchés publics. La Ville de Saint-Denis, adhérente du RTES, a été continuellement associée à la commission d'élaboration de ce guide, au sein du collège des collectivités territoriales.

☛ **contact : Maud Lelièvre, adjointe à l'ESS - 01 49 33 71 38**

1 Lille

Art, culture et économie solidaire

Le 23 octobre dernier, le jeune syndicat national des arts vivants (SYNAVI) réunissait ses adhérents à Lille pour une journée de débats consacrée aux apports possibles des démarches d'économie solidaire dans le champ culturel.

Ce samedi après-midi à Fives, 200 personnes représentant de multiples compagnies indépendantes issues de toutes les pratiques artistiques (théâtre, danse, mais aussi cirque ou marionnettes, ...) venues de toute la France ont répondu à l'invitation du SYNAVI. Interpellés par la réforme couperet de l'intermittence, ces animateurs de troupes à la recherche de solutions pour pérenniser leur activité se sont successivement interrogés sur la mutualisation des moyens au sein de leurs réseaux, sur les formes coopératives possibles d'exercice de leur activité (scop, scic), et sur la relation aux collectivités locales et plus généralement aux financements publics. Entre industries culturelles et institutions subventionnées, ces chevronnés de la culture soutiennent des démarches artistiques ouvertes sur les publics et les territoires.

Refusant de «gérer la pénurie», ils cherchent des réponses du côté des démarches de l'économie solidaire. Christiane Bouchart, adjointe à l'économie solidaire à Lille, a d'ailleurs présenté les fondements et pratiques de l'économie solidaire, thème repris ensuite dans un débat associant acteurs culturels et élus.

La réussite de la journée indique la dimension des attentes d'un secteur conscient de la nécessité de chercher des réponses en dehors des cadres périmés, des acteurs qui cherchent du côté solidaire de l'économie.

contact : Syndicat national des arts vivants
www.synavi.org
synavi03@free.fr

Agenda

> Mercredi 8 décembre

Première conférence pour l'emploi, le développement économique, l'économie sociale et solidaire et la formation professionnelle

4 tables rondes thématiques dont une consacrée à l'économie solidaire régionale, le matin à partir de 9h 45

CAP 15

3, quai de Grenelle 75015 Paris

> Samedi 11 décembre

Deuxième forum de l'économie solidaire

Organisé par la Ville de Vaulx-en-Velin, en partenariat avec le Grand Lyon), la Ville de Lyon, l'URSCOP, la CRESS, l'Université Lyon II

Centre culturel Charlie Chaplin, Vaulx-en-Velin- 12h à 19h

> Jeudi 16 décembre

Journée nationale d'échanges et de débats du RTES à l'Assemblée nationale

Entrée : 126, rue de l'université, Paris VII^e, salle 62-42

2 tables rondes (de 9h 30 à 17h 30)

LE MATIN

Des politiques territoriales pour le développement de l'économie sociale et solidaire

Avec : Alain Prigent, conseiller municipal, Ville de Champigny sur Marne, Jean-Patrick Masson, vice-président de la Communauté d'agglomération de Dijon, Alain Yvergnaux, conseiller communautaire, Communauté d'agglomération de Rennes, Jean Yves Le Turdu, conseiller régional, Conseil régional de Poitou Charentes. Animation : Henri Arevalo, vice-président, CA du Sicoval Toulouse Sud-Est

L'APRÈS-MIDI

Des réseaux d'acteurs impliqués sur les territoires

Avec : Claude Alphandéry, président du Conseil national de l'insertion par l'activité économique, Annie Berger, présidente de l'ARDES et membre du mouvement pour l'économie solidaire, Nabil M'Rad, président de Coopérer pour entreprendre, Joseph Merlet, président de la CRES des Pays de la Loire

Animation : Jean-Philippe Magnen, conseiller communautaire, Nantes Métropole.

Inscription obligatoire auprès du RTES (pour les gens inscrits, un repas est prévu sur place).

Pour tout renseignement :
 Christiane Bouchart : 03 20 49 5018
 Véronique Male : 03 20 49 53 34
cbouchart@mairie-lille.fr

D'autres rendez-vous

www.rtes.fr

Les collectivités locales adhérentes

Conseil régional d'Île-de-France
 Conseil régional de Poitou-Charentes
 Conseil régional Nord - Pas-de-Calais
 CA Dijon(Comadi)
 CA Grenoble-Métro
 CA Nantes Métropole
 CA Rennes Métropole
 CA Plaine Centrale (94)
 CA SICOVAL Toulouse
 CU Creusot-Montceau-les-mines
 CC du Val de Drôme
 SIVOM Accord St Marcel (71)
 Ville d'Argentan
 Ville d'Audincourt
 Ville de Champigny-Marne
 Ville de Chevilly-la-rue
 Ville de Grenoble
 Ville de Lille
 Ville de Lyon
 Ville de Paris
 Ville de Saint-Denis
 Ville de Saint-Fargeau-Ponthierry (77)
 Ville de Seclin
 Ville de Stains
 Ville de Villeneuve-d'Ascq

Les contacts dans les régions

Ile-de-France

Maud Lelièvre (Ville de Saint-Denis).
 tél.: 01 49 33 62 23
maud.lelievre@club-internet.fr

Est (Alsace/ Bourgogne/ France-Comté)

Pierre Jacob (Sivom Accord)
 tél. : 03.85.42.54.51
sivom.accord@wanadoo.fr

Nord

Florence Lecocq (Ville de Villeneuve d'Ascq).
 tél. : 03 20 43 50 38
flecocq@mairie-villeneuve-d-ascq.fr

Ouest (Bretagne/ Pays de Loire Poitou-Charentes)

Alain Yvergnaux (Cté agglomération de Rennes).
 tél. : 02 23 25 05 05
a.yvergnaux@wanadoo.fr

Sud-Est (Rhône-Alpes/ Paca)

Colette Fillion-Nicollet (Ville de Grenoble)
 tél. : 04 76 76 35 60
colette.fillion-nicollet@ville-grenoble.fr

Sud-Ouest (Midi-Pyrénées Aquitaine/ Languedoc-Roussillon)

Henri Arevalo (Cté d'agglomération Sicoval).
 tél. : 05 61 75 21 21
henri.arevalo@wanadoo.fr

réseau

LA LETTRE DU RTES

Direction de publication : Christiane Bouchart
 Rédaction : Michel Dughéra [Agence Epices]
mdughera@agence-epices.com - 06 86 00 98 59
 Design : J.-M. Pubellier marcpub@wanadoo.fr
 Impression : Artésienne - tirage : 2000 ex.